

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **25**

Représentés : **8**

Qui ont pris part à la délibération : **33**

Date de la convocation : **22/02/2021**

Date d'affichage : **24/02/2021**

**de la commune de COGOLIN
séance du MARDI 02 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un et le deux mars à **14 heures**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Audrey RONDINI-GILLI – Gilbert UVERNET – Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Margaret LOVERA – Régine RINAUDO – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY -

POUVOIRS :

Audrey TROIN à Margaret LOVERA / Patrick GARNIER à Marc Etienne LANSADE / Corinne VERNEUIL à Elisabeth CAILLAT / Michaël RIGAUD à Gilbert UVERNET / Isabelle BRUSSAT à Audrey RONDINI-GILLI / Florian VYERS à Gilbert UVERNET / Christelle DUVERNET à Sonia BRASSEUR / Kathia PIETTE à Mireille ESCARRAT /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Il appartient au conseil municipal de dénommer les voies et places publiques.

De même, le maire tient de ses pouvoirs de police généraux le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies y compris privées.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales, le numérotage des maisons constitue une mesure de police générale exercée également par le maire pour des motifs d'intérêt général.

Or, à ce jour certaines voies et places portent un nom par tradition, mais n'ont pas été officiellement dénommées par le conseil municipal, il convient donc de confirmer les dénominations ci-après :

N° 2021/004 DENOMINATION DE VOIES : REGULARISATION

Envoyé en préfecture le 08/03/2021

Reçu en préfecture le 08/03/2021

Affiché le **10 MARS 2021**

ID : 083-218300424-20210302-2021_004-AR

N° 2021/004

CM du 02/03/2021

DENOMINATION DE VOIES : REGULARISATION

VOIES	
Allée Beausoleil	Avenue Georges Clémenceau
Avenue André Malraux	Avenue Jean Aicard
Avenue des Bastides	Avenue Louis Aragon
Boulevard Gérard Philippe	Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boulevard Louis Blanc	Boulevard Michelet
Chemin de l'Argentière	Chemin Notre Dame des Anges
Chemin du Bord de la Rivière	Chemin de Portonfus
Chemin du Canadel	Chemin de Radasse
Chemin du Carry	Chemin des Crottes et de Saint-Marc
Chemin de Faucon	Chemin de Trémourières
Chemin des Fourches	Chemin du Val d'Astier
Chemin de Grenouille	Chemin du Val de Perrier
Chemin de l'Hermitan	Chemin de Vaubelette
Chemin de Magnan	Ancien chemin de Cogolin à Saint-Tropez
Chemin des Mines	Vieux chemin de Magnan
Impasse Aubert	Impasse Paul Auguste Arène
Impasse du Colombier	Impasse du Ruisseau
Impasse des Escaliers	Impasse des Salles
Impasse Marceau	
Place Bellevue	Place Victor Hugo
Place de la Liberté	Piste DFCI Jean Morel
Place Mendes France	Passage du Cœur
Place de la République	
Montée Saint-Roch	
Route de Collobrières	
Route des Mines	
Rue Beausoleil	Rue Jules Perrin
Rue Blanqui	Rue du 8 Mai 1945
Rue du Cadran	Rue Marceau
Rue Carnot	Rue du 19 Mars 1962
Rue Diderot	Rue des Moulins
Rue Edgar Quinet	Rue Nationale
Rue Fontainevieille	Rue Parmentier
Rue Gambetta	Rue Pasteur
Rue du Général de Gaulle	Rue du Peyron
Rue Héliodore Pisan	Rue du Piquet
Rue Henri Barbusse	Rue de la Placette
Rue Hoche	Rue du Rialet
Rue de l'Horloge	Rue Saint-Jacques
Rue Jean-Jacques Rousseau	Rue du Stade
Rue Jean Jaurès	

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

DE CONFIRMER les dénominations des voies et places, comme énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Le maire,

Marc Étienne

